

COMMUNE DE MONTBOUCHER

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2022

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la mairie place Maurice Chaumeil, le deux septembre deux-mille-vingt-deux, suivant convocation en date du 29 août deux-mille-vingt-deux, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.

Mme CHLEBOWSKI Murielle a été désignée secrétaire de séance.

Présents : Mme AUFAURE Estelle,
Mme CHLEBOWSKI Murielle,
Mme COULAUD Céline,
Mme COULAUD Laurence,
M. ECHARD Laurent,
M. FERRAND Marc,
M. SKRZYPCZAK Claude,
M. VELLARD Jean-Marc
et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Excusés et représentés : M. BUISSON Thomas, pouvoir à M. FERRAND Marc
M. DUBOEUF Goulven, pouvoir à Mme AUFAURE Estelle
Mme LANDREVIE Laurence, pouvoir à Mme COULAUD Céline

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h30...

DELIBERATIONS

1 – Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE le compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2022, à l'unanimité.

2- Fixation du prix d'achat du tracteur Massey Ferguson.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la fixation du prix d'achat du tracteur Massey Ferguson à 93000€.

3 – Fixation du prix de vente du tracteur Deutz.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la fixation du prix de vente du tracteur Deutz à 30000€.

4 – Décision modificative : augmentation de crédits pour l'achat et reprise des tracteurs.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative concernant l'augmentation de crédits passant de 63000€ à 93000€ et un budget de recettes à 30000€

5 – Décision modificative : virement de crédits pour l'emprunt SIVOM.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la décision modificative concernant le changement de comptes des emprunts du SIVOM conformément à ce qui a été demandé par la Trésorerie.

6 – Approbation de l'installation d'une usine énergie biomasse.

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé l'installation d'une usine énergie biomasse à Langladure 23400 SAINT DIZIER MASBARAUD. Celle-ci devrait employer entre 12 et 14 personnes. Néanmoins, le conseil s'inquiète des éventuelles nuisances qui pourraient en découler (bruit, odeur, rejets atmosphériques)

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception de devis de deux entrepreneurs concernant les travaux de réfection de toiture de la Mairie. Madame BELANGEON précise qu'une DETR sera demandée.

Une demande a été faite pour savoir quelles subventions pourrait obtenir la commune concernant les travaux de l'église.

Une étude est demandée concernant la pose de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Une réflexion concernant l'éclairage public et sa nécessité est engagée.

La rentrée des classes s'est bien passée. Une nouvelle institutrice a rejoint l'équipe éducative et Mme MIGNON est embauchée pour une durée de 3 mois 2 heures par jour.

Jean-Marc Vellard souligne que le maire utilise le véhicule de service pour se rendre aux réunions et s'interroge sur cette possibilité au regard de la législation en vigueur

Le prochain conseil municipal se réunira le 30 septembre 2022.

Monsieur le Maire clôt la séance à 20h15